L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 30 DECEMBRE 1881.

Un terrible désastre.—Un individu qui n'avait pas d'Opera Puffs sur lui n'a pas pu être identifié comme venant des Etats-Unis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1881.—Temps nuageux aujourd'hui toute la journée, vents généralement du nord arrivé d'une heure de la matinée, baromètre d'une première barométrique sensiblement au plus haut.

Température du 29 décembre 1881
Thermomètre de J. Durand, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	52	11
2 " P.M.	60	15
6 " P.M.	57	13
10 " P.M.	57	14

Jeudi, 29 décembre 1881.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta, Ga	67	Louisville, Ky	48
Augusta	58	Memphis, Tenn	51
Corsicana, Tex	66	Mobile, Ala	57
Cairo, Ill	49	Montgomery, Ala	58
Chattanooga	48	Nashville, Tenn	53
Cincinnati, O	49	New Orleans, La	56
Columbus, Miss	57	Norfolk, Va	46
Corpus Christi, Tex	66	Pittsburg, Pa	44
Dallas, Texas	57	Savannah, Ga	75
Galveston, Tex	66	Shreveport, La	58
Indianapolis, Ind	39	St Louis, Mo	41
Jackson, Miss	70	Tri-Mont, Minn	0
Key West, Fla	76	Vicksburg, Miss	56
Little Rock, Ark	43	Yankton, D. T	28

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	20.00	Nashville, Tenn	28 01
Cairo, Ill	32.06	New Orleans	7.06
Chattanooga, T	34.01	Omaha, Neb	9 01
Columbus, Ky	5.11	Pittsburg, Pa	18.00
Corpus Christi, Texas	8.08	Shreveport, La	12.06
Dallas, Texas	3.07	St Louis, Mo	17.07
Evansville, Ind	3.07	Tri-Mont, Minn	0
Louisville, Ky	13.07	Vicksburg, Miss	31.00
Memphis, Tenn	26.06	Yankton	3.10

Les chiffres ci-dessus de la colonne de droite sont donnés en pieds anglais.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John James à Mlle Thérèse Gilling.
Georges Chief à Mlle A. Lion.
Baptiste Tesher à Mlle Emma Scott.

Naissances.

Mme Timothy Connell, une fille, 30 oct.
" Joseph Boudreaux, un garçon, 12 nov.
" John Leach, une fille, 13 nov.
" Martin Maher, une fille, 12 nov.
" Joseph Bonz, une fille, 30 juin.
" Paul J. Wartenbee, un garçon, 24 nov.
" Nicolo A. Valdez, un garçon, 20 déc.
" Henry E. Robichaux, un garçon, 20 déc.

Décès.

Frederick Meyers, un an, 467 St-Charles.
Mme A. A. Rillieux, 72 ans, 139 Chippewas.
Emmanuel Mathis, 78 ans, Asile des Vieillards Sœurs des Pauvres.
Edward Miller, 3 jours, rue Bienvenue près Dauphine.
Jean Baptiste Mascaro, 66 ans, 483 rue Marais.

Bureau de Santé, 45 ans, 149 rue St-Louis.
Edward Levy, 2 ans, Cemetery of Priest.

Voyageurs arrivés au City Hotel.

James Johnson, Cairo; A Durell, W J Taylor, Gibertson; J G Thompson, Cincinnati; Wm S Rogers, Clarksville; A W Hilton, S C Prieleville; A Wilson, Michigan City; H C Gill, Lake Charles; H C Mercer, Iowa; W W Leake, W L Starling, H M Justice, S H, V E Wales, Hope, Ark; W A Hardcastle, M S Hillyard, J Levin, Mobile; R P Dyer, Ala, St-Louis; G Haslehurst, Alexandria; J M Worrell and dame, Natchez; Miss Hewes, Lake; Wm G Horner, Bonita Pia; S Mills Mabbet, miss, R S Mabbet et servante, N Brown, Assomption; A W Wheeler, Cincinnati; T H Stevens, Memphis, N-York; Chas J Searles, St-Louis; F S Parsons, Fayetteville, Wentville, miss H V Nelson, Woodville, Miss; A J Phillips, Michigan City, Ind; A W Lathrop et famille, Appleton, Minn; J G Pelley, miss Elma Pelley, miss Minnie Pelley, Fairchild, Wis; Samuel S Adams et femme; Brooklyn, N Y; C M Miller, G G Chenault, Lynchburg, Va; H Bjornerstedt, St-Louis, Mo; Peter Hoven, Lake; Edward Sumset Route Tex; John Evrell, Lac; D E Holmes, Louisville, Ky; S E Lamkin, Baie St-Louis, Miss.

Jugement du sergent Reynolds, [accusé d'avoir tué James Hawkins, c., qu'il essayait d'arrêter, lors de la grève et des désordres du 10 septembre 1881, au No 337 de la rue Tchoupitoulas.

Le jugement du sergent Reynolds, accusé d'avoir tué James Hawkins, a eu lieu, hier, à la section B, de la cour criminelle du district.

Les lecteurs trouveront ci-après les dépositions que les jurés ont entendues.

W. C. Philmore, c.—Je demeure au No 337 de la rue Tchoupitoulas.

Je suis le propriétaire du Cooking Shop et la rue a eu lieu: Je connaissais un James Hawkins; il est mort.

Le 10 septembre dernier, vers neuf heures, j'étais chez moi; j'écrivais. J'ai vu Hawkins qui entrait; j'ai entendu la porte, suivi d'officiers de police; je me suis levé et j'ai été à la porte. Les agents ont entouré Hawkins et lui ont dit: "Sortez d'ici;" Hawkins leur a demandé pourquoi, car il n'avait rien fait; le sergent lui a répondu: "Venez, mon enf..... de g....., sinon je vous brûlerai la cervelle."

Près de la porte, j'ai entendu deux détonations et j'ai vu la lumière du pistolet qui était sur mains du sergent. En passant près de ma porte, le sergent a levé la main et a tiré. Mes chances ont à une distance de quatre pieds de la porte d'entrée. Il y avait les quatre officiers et les personnes demeurant dans la maison. Aucune pierre n'a été lancée dans la cour. Je n'ai pas entendu Hawkins dire quoi que ce soit. J'ai vu un homme de couleur qui avait un bâton. Fugitar à la face de Hawkins. Je suis persuadé qu'il n'y avait personne armé de bâtons, de pierres ou d'ustensile de cuisine. Hawkins était un homme très fort.

Je n'ai pas vu Hawkins frapper le sergent. Je n'ai pas vu frapper le sergent avec des bâtons et des ustensils de cuisine. Lorsque les agents sont entrés dans ma cour, je ne savais rien de ce qui se passait et j'ignorais qu'il y eût des troubles.

Amanda Coleman, c.—Je demeure au No 337 de la rue Tchoupitoulas.

Le 10 septembre, entre 9 et 10 heures, j'étais assise en face de ma porte; j'habillais mon enfant; j'ai entendu quelqu'un s'écrier: "Il faut que vous me sortiez de prison." Le sergent Reynolds est arrivé sur les lieux et a dit à Hawkins: "Mon enf..... de g....., suivez-moi." Je passai jusqu'à la porte, puis a tiré de sa poche un pistolet et a fait feu deux fois sur Hawkins; une des balles a frappé Hawkins au côté. Pantre au front. L'officier Jones a frappé Hawkins.

Il est arrivé près de Hawkins, Jones l'a mené à la porte et lui a cassé la tête à coups de sabre; en même temps il a donné l'ordre aux quelques personnes de la maison qui étaient là de se retirer. Il a frappé Hawkins à la tête, avec un bâton. C'est terrible que le défunt disait au sergent Reynolds qu'il n'avait rien fait; que Reynolds a tiré sur lui. Hawkins était alors près de la porte de la rue; il n'a pas frappé l'agent. Hawkins avait passé son bras gauche par un trou de la porte, Jones le tenait et le poussait avec un grand bâton pour le faire lâcher et le faire sortir dans la rue; c'est à ce moment-là que le sergent s'est approché de lui, après lui avoir dit: "Ton God d..... blank son of a b.....ch you have to go out", —a... de g.. Il faut que vous sortiez, pour a fait feu sur lui.

Reynolds n'a pas été frappé ni renversé; il n'a pas reçu de coups de pieds. On ne lui a pas lancé de pierres à la tête.

Eliza Watson, c.—Je demeurais, le 10 septembre dernier, au No 337 de la rue Tchoupitoulas.

J'ai vu tuer Hawkins; j'étais sur mon balcon dans le moment. J'ai vu deux officiers qui tenaient Hawkins. Je les ai entendu dire: "Il faut nous sortir en prison."

Hawkins leur a répondu: "Pourquoi?" Un des agents lui a dit: "Vous m'avez frappé;" Hawkins lui a répondu: "Oh! non, moi." L'officier Jones, puis le sergent et d'autres agents sont entrés dans la cour; le sergent a, de la main gauche, saisi Hawkins au collet; il avait la main droite dans une poche; il lui a dit: "Venez, suivez-moi." Le sergent a tiré de sa poche un pistolet et, s'adressant à Hawkins: "Si vous ne venez pas en prison mon enf..... de g....., je vous brûlerai la cervelle." Il a tendu Hawkins jusqu'à la porte, puis a fait feu sur lui.

Le premier balle a frappé Hawkins au côté gauche, la seconde au front.

La rixe n'a pas eu lieu à cause de moi, qu'on voulait arrêter. Je n'ai vu personne frapper le sergent ni le renverser; si on l'avait frappé et renversé, je l'aurais vu.

Octavia McCormack, c.—Le 10 septembre dernier, je demeurais au No 337 de la rue Tchoupitoulas.

J'ai vu trois officiers de police qui voulaient amener Hawkins en prison.

(Le témoignage d'Octavia ne diffère pas de celui d'Amanda Coleman.)

Le ministère public a lu ses jurés le certificat et le témoignage du Dr Beard qui décrit les blessures.

TÉMOINS DE LA DÉFENSE.

H. Gallagher.—Je suis officier de police du deuxième precinct.

Le matin du 10 septembre dernier, entre huit heures et huit heures et demie, j'étais à Tchoupitoulas, entre Thalie et Tchoupitoulas; j'ai vu des hommes qui criaient: "Allez pas en prison, tuez plutôt les enf..... de g....." J'ai entendu une détonation.

Mme Lang.—Je suis propriétaire de la maison No 337 de la rue Tchoupitoulas.

(Le témoin a vu passer du monde dans la cour du "Cooking Shop", le 10 septembre dernier; elle ne sait rien de ce qui s'est passé.)

E. R. Chenault, jr.—Le 10 septembre dernier, en passant dans la rue Tchoupitoulas, j'ai entendu une déposition. J'étais dans une charrette; j'en suis descendu et j'ai vu le défunt et l'officier Jones à frappé Hawkins.

Le défunt a commencé à lancer des coups de pied à l'estomac.

Zac. Bachemin.—Je suis capitaine de police.

Le 10 septembre dernier, j'ai vu le sergent Reynolds aux bureaux du chef de la police tout près Hugo dentiste blanchard. Après avoir demandé au prévenu qui l'avait mis dans cet état, je me suis transporté sur le théâtre du désordre; j'y ai vu beaucoup de monde, et chacun paraissait très excité.

Après la déposition du capitaine, les avocats ont remis l'affaire aux jurés qui, à huit heures moins un quart (le juge ayant fait son exposé) en sont retirés. Au bout de dix minutes de délibération, ils ont prononcé l'acquittement du sergent.

Mgr Leplan discrètement s'étant fait entendre dans le salle, le magistrat a ordonné aux sous-shérifs d'amener les coupables à la barre, mais on n'a pu découvrir qui s'était rendu coupable du bruit. Le juge a dit qu'il regrettait qu'on n'eut pas pu les trouver, car il désirait punir sévèrement ce manque de respect à la cour.

Le jurt se composait de MM.

Isidore Hano,	Geo. Lotzenheimer,
John Darsi,	R. Lafleur,
Telesphore Nunez,	John Ladbe,
Horace Tyler,	Patrick Short,
E. F. Meunier,	Patrick Farrelly,
Gabriel Destegnan,	J. M. Levy.

Cour Criminelle du district.

—A la section A, (juge Rouman)—H. L. Clair, Frank G. Paillet, A. Lawson, Frank Scanzola et Dan Devine ce sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Les trois premiers ont été condamnés à $5 d'amende; les deux autres à $10 d'amende ou dix jours de détention à la prison de paroisse.

James Houlihan, prévenu de vol, a été acquitté.

Ed. Manning a été convaincu de vol de filets.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Thomas Donnelly et de Thomas Shoveling, prévenus de vols de filets.

Le jugement d'Albert McGovern, accusé de vol de filets, a été remis sans fixation de date.

A la section B (juge Lusenberg)—Robert Mendes et Thomas J. King, accusés de vol de filets, se sont déclarés innocents.

Virginia Seaberger s'est reconnu coupable de port d'armes cachées.

Eugène Chauvin a été condamné à $1 d'amende ou vingt-quatre heures de détention à la prison de paroisse; port d'armes cachées.

Cour du recorder Hiltenberger.

— Jamie Davenport, accusé de vol, a été envoyé à la cour criminelle du district. Cautionnement de $250.

Virginia Harris, prévenue de vols de nuit, a été envoyée à la même cour. Elle a été écrouée, car elle n'a pu fournir un cautionnement de $250.

Joe Philips, accusé de viol, a été acquitté.

Cour du recorder Davey.—

MM. J. Sheehan remplace provisoirement le recorder Davey.

Anne Corcoran, convaincue de s'être enivrée et de n'avoir aucun moyen d'existence; V. Miller, convaincu de méchanceté et de bris de pair—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Jeffrey Jackson est accusé d'être ivrogne, nuitamment, dans une maison, et s'y avoir blessé Policier Seeland. Le prévenu est à l'hôpital. Il a été blessé à la tête d'un coup qui a eu lieu quand on a voulu l'arrêter.

C. J. Thomas a été envoyé à la cour criminelle de district, sous prévention de vol. Cautionnement de $500.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

William Godfrey à Patrick Farley, un terrain et bâtisses compris entre les rues Chippewa, Annonciation, Terpsichore et Melpomène, ayant 32 pieds de face à la rue Chippewa, sur 100 pieds de profondeur.....$300

Miss Sarah O'Connor à Henry et Bertrand Baer, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Gravier, Baronne, Bruxdes et Union, ayant 26 pieds de face à la rue Gravier sur 109 pieds de profondeur, connus comme les Nos 212 et 214 de la rue Gravier.....$16,000

Chas Hi et Jas H Dugan à Alex Kennigner, un terrain et bâtisses compris entre les rues Live Oak, Laurel, Delcastle et Dufossat, ayant 36 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur.....$412 45

Vente du shérif, Otto H Kurtzedick à Chas Dalchmann, un terrain et bâtisses compris entre les rues Louise, Felicia, Pine et Broadway, ayant 240 pieds de face à la rue Louise sur 300 pieds de profondeur.....$925

Conseil municipal.—Les réunions du Conseil se suivent mais, malheureusement, ne ressemblent. Depuis lundi dernier, ce été notre bonne fortune d'être admis dans le sanctum, sanctorum des Administrateurs et d'y entendre deviser familièrement les uns et les autres. La réunion d'hier, d'une durée relativement courte, n'a pas été la moins importante de toutes car c'est à celle-là que le budget de la ville a été adopté—ce problème à la solution duquel chacun de nos édiles, transformé en Archimède, a dû chiffrer des journées entières avant de pouvoir s'exclamer comme l'éminent géomètre de Syracuse: *Eureka!*

Voici le détail de ce double budget :

REVENUS DE LA VILLE EN 1882.

Une taxe de cinq mills sur l'évaluation des propriétés mobilières et immobilières, d'après les tableaux d'assessements...Total, $103,975,662, 09.	$ 519,878 32
Pour l'intérêt et le rachat des bons à prime, d'après le contrat passé en vertu de la loi 31 du 6 mars 1876.....	
Une taxe de 10 mills sur l'évaluation des propriétés mobilières et immobilières, d'après les tableaux d'assessements...Total, $103,975,662, 09.	
Pour les dépenses de la ville.....	$1,039,756 62
Licences.....	300,000 00
Marchés.....	250,000 00
Rôles à recevoir.....	14,000 00
Quais, hangardières...	65,000 00
Droits des levées.....	40,000 00
Amendes et émoluments.....	30,000 00
Location de terrains..	5,000 00
Cimetières.....	1,500 00
Hangars à sucre.....	5,000 00
Epaves.....	1,000 00
Divers.....	85,000 00
Total.....	$1,796,756 62
Moins 20 pour cent conformément à la loi approuvée le 14 février 1879.....	359,351 32
Total.....	$1,437,405 30

DEPENSES DE LA VILLE EN 1882.

Département des Améliorations.....	$275,000 00
Département du Commerce.	16,500 00
Département des Edifices Publics, etc.....	50,000 00
Département de Police....	73,000 00
Département des Assessments.....	22,500 00
Département des Finances.	22,500 00
Département des Comptes Publics.....	23,400 00
Bureau de Voyer.....	13,700 00
Bureau du Maire.....	4,920 00
Hôtel de Ville.....	5,130 00
Conseil de Ville.....	4,200 00
Dépt. de l'Avocat de ville.	11,100 00
Impressions officielles....	5,000 00
Salaires du Maire et des Administrateurs.....	4,300 00
Bureau de Santé.....	10,000 00
Eclairage de la ville—au gaz.....	62,200 00
Eclairage à l'huile.....	15,000 00

DEPARTEMENT DES POMPIERS.

Association charitable des Pompiers de la ville.....	160,000 00
do 2me district.....	14,000 00
do 6me district.....	18,000 00
do 7me district.....	12,500 00

COURS CRIMINELLES.

Salaires des commissaires des jurés.....	1,800 00
Cours des Recorders, Juges de cité et Constables.....	3,200 00
Loyers des Cours et des stations de police.....	11,845 00
DIVERS.	
Orphelins.....	43,732 00
Frais de cours et d'avocats.....	15,000 00
Coroners.....	8,000 00
Enregistrement des décès.....	950 00
Jugements.....	10,000 00
Intérêt et rachat.....	579,878 32
Parcs de ville.....	11,150 28
Corps de Police.....	185,000 00
Ecoles publiques.....	200,000 00
Quais et débarcadères..	40,757 54
Bibliothèque de la ville.	1,000 00
Chirurgien de la Police.	1,500 00
Association fantaisie..	10,000 00
Construction de ponts rue du Camp.....	9,489 00
Casuel.....	12,739 02
Total.....	$1,998,041 17

Après avoir débattu les questions d'une importance secondaire, le Conseil a levé la séance pour la reprendre aujourd'hui, à midi, et s'occuper des derniers travaux que la loi fait un devoir de conclure avant d'entrer dans la nouvelle année.

Paragraphes.

—Les officiers Seeland et Hawkins pataient dans la rue Jackson, entre Clara et Magnolia; Maggie Dorsey, c, les a appelés et leur a raconté que Jeffrey Jackson, c, était entré chez elle, avec effraction, dans l'intention d'y commettre un délit. Seeland n'eut mis à la porte donnant sur la rue et Hawkins à celle qui donne sur la cour. A peine ce dernier y était-il, que Jackson l'a aperçut et s'est mis à courir du côté de la porte de la rue. En essayant de s'élancer sur le trottoir il a rencontré Policier Seeland auquel il a asséné un coup de bâton sur la tête; l'agent a été renversé, et tandis qu'il se relevait, le nègre lui a porté un coup de bâton sur la main gauche et lui a cassé le poignet. L'officier Hawkins, témoin de ce que venait de commettre Seeland, s'est avancé pour secourir ce dernier; Jackson a levé le bras pour lui asséner un coup de bâton, mais l'agent, plus vif que lui, a tiré un pistolet de sa poche et a fait feu sur l'assaillant qu'il a atteint au dos. Seeland a été transporté immédiatement, en cab, à l'hôpital, où sa blessure a été pansée. Peu après, à l'arrivée de la charrette de l'hôpital, qu'on avait fait demander sur les lieux, Jackson a été transporté à la même institution. Hier soir, il était dans un état désespéré, la blessure ont gravité, quelque de blessure soit grave. L'officier Hawkins n'est constitué prisonnier.

—Le policeman Webrie verifié deux individus qui opprimaient dans la rue Jackson, près Moreau, Alger, et dont un criait: "Arrêtez-le!" s'est élancé à leur poursuite; après leur avoir vainement ordonné de s'arrêter, il a tiré un pistolet de sa poche et l'a déchargé en l'air afin d'effrayer les deux hommes, mais ceux-ci n'en ont cessé enfuis.

—Jose E. Da Silva, âgé de quatorze ans, arrêté, le 15 du courant, au collège de Springfield, amené à la Nile-Orléans par un sous-shérif, sous prévention d'avoir violé, à la Havane, Marie Duran, âgée de treize ans, puis relâché par ordre de l'hon. Pardee, juge de la cour de circuit des Etats-Unis, a été arrêté de nouveau à Port Eads. Il était à bord du "Wanderer" et se rendait à un collège du Mexique.

—Une grande partie du plâtre du marché de la rue des Magasins est tombée.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 34 arrestations, dont 9 dans le premier "precinct," 1 dans le deuxième, 12 dans le troisième, 2 dans le quatrième, 2 dans le cinquième, 3 dans le sixième, 1 dans le septième, 1 dans le huitième, 3 dans celui du port. Elle n'en a opéré ni dans le sous-septième ni dans celui des faubourgs.

—Les marchands de charbon qui ont soumissionné pour fournir à la ville le combustible nécessaire à l'usage des machines à dessèchement, sont MM. W. G. Wilmot, Desforges, Montagnet et Cie. et H. & C. Tyler. Les soumissions, adressées au maire, ont été cachetées, ont été ouvertes hier, à deux heures de l'après-midi, en la présence de messieurs Gallotté, Massey, Delamore et Fagan. Le prix de M. Wilmot est 39½ sous le baril; celui de MM. Desforges, Montagnet & Cie, 51½ sous; celui de MM. H. & C. Tyler, 52. Les soumissions, adressées au maire, ont été ouvertes hier, à deux heures de l'après-midi, en la présence de messieurs Gallotté, Massey, Delamore et Fagan. Le prix de M. Wilmot est 39½ sous le baril; celui de MM. Desforges, Montagnet & Cie.